VENTES A L'ENCAN.

Hecker & Smith.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

D'un îlet de choix dans le Sixième District. A l'encan, le 23 février 1899.

Mme Kate Clark et als vs Maxwell Smith et als.

No 56,231—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR HECKER & SMITH—J Paul Hecker, Encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet, le JEUDI 23 février 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune près Baronne, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu et conformément à un jugement rendu le 3 janvier 1899 et signé le 9 janvier 1899 par l'Honorable T. C. W. Ellis, Juge de la dite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée les propriétés décrites ci-dessous à savoir—

Un certain îlet de terre, désigné par le No 612 et situé dans le Sixième District de cette ville et compris entre les rues Sud Robertson [anciennement Broslau], Froret [anciennement Long] Octavia et Joseph, et mesurant 302 pieds 7 pouces de face sur chacune des rues Octavia et Joseph, et 270 pieds de face sur chacune des rues Sud Robertson et Froret; étant désignée par les Nos 1 à 72 inclusivement. Lots Nos 1 à 10 inclusivement font face à la rue Joseph et mesurent comme suit: lots Nos 1 à 9 inclusivement mesurent chacun 30 pieds 3 pouces de face à la rue Joseph par une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles, lot No 1 forme l'encoignure des rues Joseph et Froret. Lot No 10 forme l'encoignure des rues Joseph et Robertson et mesure 30 pieds 4 pouces de face sur la rue Joseph par 120 pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles, lot No 11 mesure 30 pieds de face à la rue S Robertson par une profondeur de 151 pieds 3 1½ pouces.

Lot No 12 forme l'encoignure des rues Octavia et S Robertson et mesure 30 pieds 4 pouces de face à la rue Octavia sur une profondeur de 120 pieds; Lots Nos 13 à 21 inclusivement mesurant chacun 30 pieds 3 pouces de face à la rue Octavia sur une profondeur de 120 pieds. Lot No 21 forme l'encoignure des rues Octavia et Froret. Lot No 22 mesure 30 pieds de face à la rue Froret sur une profondeur de 151 pieds 3 1½ pouces.

Conditions Comptant—Les acquéreurs devront assumer toutes les taxes pour l'année 1899 en plus et au dessus du prix d'adjudication; faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente et payer pour les actes de vente pardevant E. Ori, notaire.

22 jan—22 29—fév 5 12 19 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

—DE—

Quatre ilets de Terre

A ETRE VENDU SEPAREMENT

A l'Encan, 23 Février 1899.

Dans l'affaire de Don Fred Watts vs Nelson Piron et als.

No 57,341—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D

PAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker Encanteur—Bureau, 334 rue Carondelet,—Le JEUDI 23 février 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu d'un jugement rendu le 28 décembre 1898 et signé le 3 janvier 1899 par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour, Civile de District Division D, dans l'affaire intitulée succession de Paul Bellocq, No 56,927 de la susdite Cour, il sera vendu aux enchères publiques—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Quartier, Esplanade Bourgogne et Dauphine; ledit lot borne l'encoignure des rues Quartier et Bourgogne et mesure vingt (20) pieds de face à la rue Quartier sur soixante-quinze (75) pieds de profondeur et de face à la rue Bourgogne. Le tout conformément à un plan fait par R. W. Indice, architecte, le 12 mai 1846 et déposé dans l'étude de A. Duraiel, comme plan No 15 du livre de lans No 17.

Les améliorations qui s'y trouvent consistent en un magasin et résidence en briques, ardoisé, contenant magasin, bar, entrepôt, cuisine et cabinets au rez-de-chaussée. Le haut contient trois chambres, vestibule, galerie et grande mansarde, installations pour le gas partout, citerne, hydrant. L'entrepôt est cimenté.

Termes et conditions—Un tiers comptant et la balance à un et deux ans pour des billets portant huit pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'au paiement, garantis par hypothèque, liens du vendeur et les autres clauses usuelles de sécurité. Dix pour cent du prix d'achat devront être déposés chez l'encanteur au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Wm Axdill, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

4 fev—4 5 12 19 26—mars 5 6 7

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Paul Bellocq.

MARDI, 7 MARS 1899.

Résidence et magasin en briques de choix.

Coin Quartier et Bourgogne.

PAR LOUIS A. RICHARD, Encanteur, Bureau No 629 rue Commune, le MARDI 7 mars 1899 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 et 842 rue Commune, près de la rue Baronne en vertu de et conformément à un ordre lesu et signé et portant date du 25 janvier 1899 par l'Hon F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire intitulée succession de Paul Bellocq, No 56,927 de la susdite Cour, il sera vendu aux enchères publiques—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Quartier, Esplanade Bourgogne et Dauphine; ledit lot borne l'encoignure des rues Quartier et Bourgogne et mesure vingt (20) pieds de face à la rue Quartier sur soixante-quinze (75) pieds de profondeur et de face à la rue Bourgogne. Le tout conformément à un plan fait par R. W. Indice, architecte, le 12 mai 1846 et déposé dans l'étude de A. Duraiel, comme plan No 15 du livre de lans No 17.

Les améliorations qui s'y trouvent consistent en un magasin et résidence en briques, ardoisé, contenant magasin, bar, entrepôt, cuisine et cabinets au rez-de-chaussée. Le haut contient trois chambres, vestibule, galerie et grande mansarde, installations pour le gas partout, citerne, hydrant. L'entrepôt est cimenté.

Termes et conditions—Un tiers comptant et la balance à un et deux ans pour des billets portant huit pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'au paiement, garantis par hypothèque, liens du vendeur et les autres clauses usuelles de sécurité. Dix pour cent du prix d'achat devront être déposés chez l'encanteur au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Fergus Kernan, notaire public.

22 jan—22 29—fév 5 12 19 23

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Paul Bellocq.

MARDI, 7 MARS 1899.

Propriété encoignure des rues Lesseps et Royale.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur, bureau No 629 rue Commune. — MARDI, le 7me jour de mars 1899, à midi, il sera vendu, à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 et 842 rue Commune, pour du comptant et au plus haut enchérisseur, sous un ordre de vente rendu par l'Hon Fred. D. King, juge de la Division E, Cour Civile de District, daté le 23 janvier 1899, dans l'affaire de la succession d'Etienne Muller No 93 5 7, une demie d'intérêt non divisé, dans la suivante décrite propriété foncière.

Un certain lot de terre avec les améliorations, dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No un, de l'ilet No 34, borné par les rues Lesseps, Royale, Chartres et Poland, ledit lot mesurant, en mesure américaine, 34 pieds 10 pouces de face à la rue Lesseps sur 32 pieds 1 pouce dans le fond sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles et façade la rue Royale.

L'acquéreur assumant les taxes de 1899 et faisant un dépôt de 20 pour cent au moment de l'adjudication Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

4 fév—4 5 12 19 26—mars 5 6 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi le 7 Mars 1899.

Propriété encoignure des rues Lesseps et Royale.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur, bureau No 629 rue Commune. — MARDI, le 7me jour de mars 1899, à midi, il sera vendu, à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 et 842 rue Commune, pour du comptant et au plus haut enchérisseur, sous un ordre de vente rendu par l'Hon Fred. D. King, juge de la Division E, Cour Civile de District, daté le 23 janvier 1899, dans l'affaire de la succession d'Etienne Muller No 93 5 7, une demie d'intérêt non divisé, dans la suivante décrite propriété foncière.

Un certain lot de terre avec les améliorations, dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No un, de l'ilet No 34, borné par les rues Lesseps, Royale, Chartres et Poland, ledit lot mesurant, en mesure américaine, 34 pieds 10 pouces de face à la rue Lesseps sur 32 pieds 1 pouce dans le fond sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles et façade la rue Royale.

L'acquéreur assumant les taxes de 1899 et faisant un dépôt de 20 pour cent au moment de l'adjudication Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

4 fév—4 5 12 19 26—mars 5 6 7

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur dans le Troisième District.

Formant l'encoignure des rues Annette et Joséphine (maintenant Prieur).

Dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Célestine (maintenant Johnson) et Nouveau St Bernard (maintenant Allen).

Marcel Bernard vs Cesar Damas.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 58,497—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 mars 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances là-dessus, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet No cinquante-neuf, borné par les rues Josephine [maintenant Prieur], Annette, Célestine [maintenant Johnson] et Nouveau St Bernard, ou Allen, formant l'encoignure des rues Prieur et Annette, et mesurant comme suit: Trente et-un pieds onze pouces sept lignes de face à la rue Annette sur soixante-cinq pieds de profondeur et face à la rue Prieur ou Joséphine, faisant partie d'une grande portion de terre désignée par le No Un sur un plan dressé par C. A. De Armas, voyer, le 14 décembre 1866 et déposé dans le bureau de A. Ducatel an-rien notaire dans cette ville comme plan No 27 du Livre de plans No 7 lequel dit lot original Un mesure trente-et-un pieds onze pouces et sept lignes de face à la rue Annette sur cent vingt-huit pieds de profondeur et face à la rue Joséphine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Louis P. Bryant, avocat pour le plaignant.
17 fév—17 24—mars 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Deuxième District,

Etant la bâtisse en briques à trois étages, couverte en ardoises, connue comme l'ancien No 76 et nouveau No 730 rue Dumaine, entre les rues Royale et Bourbon.

Salvator Oteri vs Giraiamo Di Guiseppe

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 58.288 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 mars 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances là-dessus, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet No cinquante-neuf, borné par les rues Josephine [maintenant Prieur], Annette, Célestine [maintenant Johnson] et Nouveau St Bernard, ou Allen, formant l'encoignure des rues Prieur et Annette, et mesurant comme suit: Trente et-un pieds onze pouces sept lignes de face à la rue Annette sur soixante-cinq pieds de profondeur et face à la rue Prieur ou Joséphine, faisant partie d'une grande portion de terre désignée par le No Un sur un plan dressé par C. A. De Armas, voyer, le 14 décembre 1866 et déposé dans le bureau de A. Ducatel an-rien notaire dans cette ville comme plan No 27 du Livre de plans No 7 lequel dit lot original Un mesure trente-et-un pieds onze pouces et sept lignes de face à la rue Annette sur cent vingt-huit pieds de profondeur et face à la rue Joséphine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

D. J. Dowgas, avocat pour le plaignant.
3 fév—3 10 17 24—mars 3 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de deux carrés d'ilet, etc., de valeur dans le Quatrième District.

Dr Sidney S. Wood vs Alexander Joseph Jenevein.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 58,368—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 mars 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Un certain ilet de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances de la dessus y appartenant ou de que que façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, borné par les rues Galvez, Troisième, Miro et Quatrième, désigné comme ilet No 459; ledit ilet No 453 mesurant deux cent cinquante quatre pieds sur deux cent vingt huit pieds.

2. Un certain ilet de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, borné par les rues Galvez, Washington, Quatrième et Miro, désigné comme ilet No 454, ledit ilet No 454 mesurant deux cent cinquante quatre pieds sur deux cent vingt huit pieds et d'après un certificat de voyer fait par Hunte Stewart, ingénieur civil et R. W. W. Reynolds député voyer de ville, daté le 23 juin 1898, annexé à un acte de vente par le plaignant au défendeur la dedans de dites propriétés passé pardevant Robert P. Upton, notaire, le 14 juillet 1898 et faisant partie de la propriété en ceci premièrement décrite et désigné comme ilet No 453 borné par les rue Quatrième, Miro, Galvez et Troisième, mesurant deux cent trente huit pieds sept pouces et quatre lignes de face sur les deux rues Troisième et Quatrième, sur une profondeur et façade de deux cent cinquante quatre pieds sur les deux rues Miro et Galvez, et la propriété en ceci deuxièmement décrite et désignée comme ilet 454 borné par les rues Washington, Miro, Galvez et Quatrième, mesurant deux cent trente huit pieds sept po ces et quatre lignes de face sur les deux rues Washington et Quatrième, sur une profondeur et façad de deux cent cinquante huit pieds sur les deux rues Miro et Galvez, le tout d'après led t certificat d'arpentage.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

A. B. Leopold et Wm Armstrong, avocats pour le plaignant.
10 fév—10 11 17 24—mars 3 10 16

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil d'une grande portion de terre de valeur dans le Sixième District.

Dans l'ilet borné par l'avenue Peters et les rues Octavia, Pitt et Prytanée.

Commençant à un point 60' de l'encoignure de la rue Prytanée elle mesure 141' 1" et 4"' sur l'avenue Peters.

Commençant à un point 120' de l'encoignure de l'avenue Peters; elle mesure 150' sur la rue Prytanée.

Sur la rue Pitt elle mesure 270 pieds.

Sur la rue Octavie elle mesure 201' 1" et 4"'.

Sur laquelle sont érigées

La résidence en bois à deux étages avec attique, 1424 avenue Peters.

La résidence en bois à deux étages No 1408 avenue Peters.

Les trois résidences en bois à deux étages Nos 5419, 5425 et 5429 rue Prytanée.

Le cottage en bois à un étage, No 5435 rue Prytanée, et le cottage No 1217 rue Octavia.

et

Toutes les autres améliorations sur leadite terrains.

Alden McLellan vs la succession de Chris V. Haile.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 58,392—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 mars 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre irrégulier, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 356, borné par l'avenue Peters, les rues Octavia, Pitt et Prytanée, et ayant les mesures suivants:

Commençant à un point soixante pieds du coin de la rue Prytanée, il mesure cent quarante-un pieds, un pouce, quatre lignes de face à l'avenue Peters; et commençant à un point cent-vingt pieds de l'avenue Peters, il a cent cinquante pieds de face à la rue Prytanée; et ledit morceau ou portion de terre mesurant deux cent-soixante dix pieds de face à rue Pitt et deux cent-pieds, un pouce et quatre lignes de face à la rue Octavia.

Etant le tout dudit ilet No 356, moins ce lot ou portion de terre formant l'encoignure de l'avenue Peters et de la rue Prytanée, mesurant soixante pieds de face à l'avenue Peters sur cent vingt pieds de profondeur et de face à la rue Prytanée, que feu C. V. Haile a vendu à C. F Wilkinson le 18 février 1898, par acte pardevant W. Morgan Gurley, notaire, enregistré en le bureau de l'annotateur des aliénations, livre 168, folio 318, bureau des hypothèques, livre 631, folio 263.

Et étant la même propriété que ledit feu C. V. Haile a acquis par achat de la People's Homestead Association, par acte passé pardevant M. T. Ducros N. P., en cette ville, le 9me jour de juillet 1894, enregistré en le bureau de l'annotateur des aliénations, livre 153, folio 543.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Harry H. Hall, avocat pour le plaignant.
17 fév—17 18 24—mars 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés Améliorées de Valeur du Deuxième District,

Connues comme les Nos 2418 et 2420 rue Orléans (Cottage double), et Nos 2421 et 2423 rue St-Pierre (Cottage double), et Nos 2413 et 2415 rue St-Pierre (Cottage simple et Hangar).

L. E. Rabouin vs Paul Broyard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 58,141.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 février 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Cinq certains lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 310 borné par les rues Orléans, St-Pierre, Rochablave et Tonti. Lesdits lots sont désignés par les Nos Cinq, Six, Quinze, Seize et Dix-Sept. Le lot No Cinq mesurant vingt-sept pieds dix pouces cinq lignes de face à la rue Orléans sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cinquante-sept pieds trois pouces et trois lignes et demie. Le lot No Six mesurant trente pieds de face à la rue Orléans sur une profondeur de cinquante-sept pieds trois pouces et trois lignes et demie, entre lignes parallèles. Les lots Nos Quinze et Dix-sept mesurant chacun trente pieds de face à la rue St Pierre sur une profondeur de cinquante-sept pieds trois pouces et trois lignes et demie, entre lignes parallèles. Le lot No Seize mesurant vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de face à la rue St Pierre sur une profondeur da cinquante-sept pieds trois pouces et trois lignes et demie, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur leadite lots de terre et tous les droits, voies et privilèges là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux, l'acquéreur assumant en plus et au-dessus du montant de son enchère, le paiement du billet tiré et consenti par le défendeur, Paul Broyard, à son propre ordre et par lui endossé pour la somme de trois cents dollars, daté le 27 mars 1893, et payable six ans après sa date avec intérêt au taux de huit pour cent par an date jusqu'au paiement et paraphé Ne Varietur pour identification avec un acte d'hypothèque, et lien de vendeur, passé pardevant Jules F. Mennier, notaire, le 27 janvier 1893, enregistré dans le Bureau des Hypothèques dans le livre 490, fol. 189)

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

John St-Paul, avocat pour le plaignant.
21 jan—21 27—fév 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Grandes Propriétés de Valeur Améliorées, dans le Premier District.

William Oswald vs. David Lemley.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 58,224—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 février 1899 à midi des propriétés ci-après décrites, à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, et dépendances là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues du Canal, Napoléon, Alexandre et Dumaine, mesurant trente-six pieds de face à la rue du Canal sur cent vingt-huit pieds, neuf pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles, et est composée de tout le lot désigné par le No 5 sur un plan dressé par Hedin et Schlarbaum, voyers, daté le 17 novembre 1854 et déposé dans l'Etude de A. Ducatel, notaire dans cette ville, comme le plan No 28 de son livre de plans No 5 mesurant trente pieds de face à la rue du Canal sur cent vingt huit pieds, neuf pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec six pieds de face à la rue Canal s'étendant entre lignes parallèles sur une profondeur de cent vingt huit pieds, neuf pouces et cinq lignes pris de son côté lequel est le plus près de la rue Napoléon du lot contigu désigné par le No 4 sur le plan ci-dessus

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Denègre, Blair & Denègre avocats pour le plaignant.
17 fév—17 24—mars 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur dans le Deuxième District.

Rue Canal, entre les rues Napoléon et Alexandre.

Veuve Amélia Eimer vs Robert L. Patterson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 56,411—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 16 mars 1899 à midi, des propriétés ci-après décrites, a savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, et dépendances là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues du Canal, Napoléon, Alexandre et Dumaine, mesurant trente-six pieds de face à la rue du Canal sur cent vingt-huit pieds, neuf pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles, et est composée de tout le lot désigné par le No 5 sur un plan dressé par Hedin et Schlarbaum, voyers, daté le 17 novembre 1854 et déposé dans l'Etude de A. Ducatel, notaire dans cette ville, comme le plan No 28 de son livre de plans No 5 mesurant trente pieds de face à la rue du Canal sur cent vingt huit pieds, neuf pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec six pieds de face à la rue Canal s'étendant entre lignes parallèles sur une profondeur de cent vingt huit pieds, neuf pouces et cinq lignes pris de son côté lequel est le plus près de la rue Napoléon du lot contigu désigné par le No 4 sur le plan ci-dessus

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Denègre, Blair et Denègre, avocats pour le plaignant.
20 jan—20 27—févr 3 10 17 23

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magnifique et Rare Occasion de Placement dans une propriété commerciale de valeur.

LOCATION CENTRALE,

Et connue par les nouveaux Nos municipaux 216, 218 et 220 (anciennement Nos 36, 38 et 40) rue du Camp,

Entre les rues Commune et Gravier.

Frank T. Howard vs Henry Gardes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 58,207.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 23 février 1899, midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant les numéros municipaux 216, 218 et 220 rue du Camp, lesquels étaient auparavant désignés par les numéros 36, 38 et 40 de ladite rue du Camp, ainsi que tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé et étant dans l'ilet borné par les rues Camp, Commune, Gravier et Magasins. Le lot ou portion de terre ou se trouvent les bâtisses qui étaient numerotées 36 rue du Camp mesure vingt et-un pieds sept pouces de face à ladite rue du Camp, vingt pieds trois pouces et quatre lignes de largeur dans le fond, par une profondeur de quatre-vingt-dix-neuf pieds trois pouces sur la ligne du côté vers la rue Commune, et quatre-vingt-dix-neuf pieds trois pouces de profondeur sur la ligne du côté vers la rue Gravier, et ayant ensemble une superficie de deux mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit pieds carrés, plus ou moins, et étant la même propriété que le défendeur a acquis par achat de Mme Marie Anne Jacquemain, veuve de feu Mathurin Bouteloupe, décédée intestat, ainsi qu'il appert par acte pardevant Wm. Grima, notaire, en date du 26 octobre 1887, enregistré en le bureau de l'annotateur des aliénations, livre 127, folio 772.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

E. Howard McCaleb, avocat du plaignant.
20 jan—20 21 27—fév 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Deuxième District,

Formant l'encoignure de la rue Bienville et du Passage de la Bourse et

Portant les numéros municipaux 616 rue Bienville et 234 236 et 238 Passage de la Bourse.

Sigmund Mendelsohn vs Peter Blaise.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 57 069 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le premier District de cette ville, JEUDI, le 23 février 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent ou y étant sous la dépendance de quelque façon, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Julie, Girod, Royale et Bienville, désigné comme lot No 124 sur un plan dressé par William Thornton Thompson, le 6 janvier 1843, et déposé comme plan No 44 dans le livre de plans de Joseph B. Marks, ancien notaire en cette ville, ledit lot mesurant vingt-six pieds de face à la rue Julie sur une profondeur de soixante dix-huit pieds sur le côté le plus près de la rue Remparts et quatre vingt sept pieds de profondeur sur le côté le plus près de la rue Bienville, mesure américaine.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil pour la paroisse d'Orléans.

W S Benedict, avocat pour le plaignant.
20 janv—20 27—fév 3 10 17 23

Propriété de Mme Marie Anne Jacquemain, Veuve de feu Mathurin Boutelcupe, absent.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 58,528—Division B—Attendu que Joseph R. Bress, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curateur dans la succession de Mme Marie Anne Jacquemain, veuve de feu Mathurin Boutelcupe, décédée intestat, ainsi est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

17 fév—17 21 26

Succession de August Thomas.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 57,289—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Sophie Thomas, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

18 fév—18 22 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Premier District,

Connue comme le No 1113 rue Julie, entre Remparts et Bassin.

S. Mendelsohn vs Peter Blaise.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 57,088—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 23 février 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances qui y appartiennent ou y étant sous la dépendance de quelque façon, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Julie, Girod, Royale et Bienville, désigné comme lot No 124 sur un plan dressé par William Thornton Thompson, le 6 janvier 1843, et déposé comme plan No 44 dans le livre de plans de Joseph B. Marks, ancien notaire en cette ville, ledit lot mesurant vingt-six pieds de face à la rue Julie sur une profondeur de soixante dix-huit pieds sur le côté le plus près de la rue Remparts et quatre vingt sept pieds de profondeur sur le côté le plus près de la rue Bienville, mesure américaine.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil pour la paroisse d'Orléans.

W S Benedict, avocat pour le plaignant.
20 janv—20 27—fév 3 10 17 23

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés Améliorées de valeur du Sixième District.

Comme comme la bâtisse en briques et en bois, à deux étages, avec mansardes, couverte en ardoises, encoignure des rues Laurel et Lyon.

—ET—

Résidence simple en bois, à un étage, couverte en ardoises, No 4824 rue Laurel.

Le tout dans l'ilet borné par lesdites rues et les rues Bordeaux et Annonciation, d'après les termes de la vente.

Banque d'Epargnes Germania de la Nouvelle Orléans vs Joseph Muller.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 58,332—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 mars 1899, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatre certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, etc, y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet 141, borné par les rues Laurel, Lyon, Annonciation (autrefois Jersey) et Bordeaux, désignés par les lettres A, B, C et D, d'après un devis d'arpentage ou subdivision fait par C. M. Williams, député voyer de ville, daté du 26 octobre 1887, et annexé à un acte d'achat des dits lots par la Mutual Building and Homestead Association; les dits lots se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles, la lot A formant l'encoignure des rues Laurel et Lyon, lesdits lots de terre étant le tout de quatre lots désignés par les Nos 1, 2, 3, 4 et dix pieds sur une distance de 120 pieds de distance du côté du lot No 5, lequel est le plus près de la rue Laurel; lesdits lots Nos 1, 2, 3 et 4 mesuraient originellement 25 pieds de face chacun à la rue Lyon sur 120 pieds de profondeur, et ledit lot No 5 mesurait originellement vingt-cinq pieds de face à la rue Lyon sur 150 pieds de profondeur, le lot No 1 ayant formé l'encoignure des rues Laurel et Lyon, étant la même propriété que le défendeur a acquis par achat de Mutual Building and Homestead Association, par acte pardevant Jos. D. Taylor, notaire, daté du 3 décembre 1887 et enregistré au Bureau des Annotations dans le livre 127, folio 772.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Comptant sur les lieux, l'acquéreur devant assum